**COMPTE RENDU REUNION COLLEGE GEORGES MANDEL**

**25/11/2016**

Principale du collège : Mme LAKRATI

Conseillère du collège : Mme SUTTIN

**Le collège** :

Le collège a 10 ans.

470 élèves en 2016 (environ 500 élèves en fonction des années)

La majorité des enfants viennent de Jules Ferry, Les Chartreux, Bord de seine, Jouanno, Anatole France.

36 professeurs au sein du collège

19 classes – Entre 4 et 5 classes par niveau

**Pour les enfants entrant en 6è :**

4 classes de 6è avec environ 28 élèves par classe.

Les enfants de 6è ont entre 8 et 10 professeurs (en fonction des matières choisies)

Les cours en 6è durent 55 minutes

Arrivée à 7h45 pour un début de cours à 8h

Les 6è/5è finissent soit à 14h30 soit à 15h30

Les 4è/3è finissent soit à 16h30 soit à 17h30

26h de cours / semaine pour tous les enfants sauf les enfants des classes :

* Bi-langue
* Latin
* CHAM
* Pour ces 3 classes, les enfants ont en plus des 26h de cours /semaine, 2,5h de la spécialité choisie.

Il y a cours le Mercredi.

3 trimestres dans l’année scolaire :

* Sept à Nov
* Dec à Mars
* Avril à Juillet

Utilisation de l’ENT où les parents et les enfants peuvent trouver :

* Programmes
* Devoirs
* Planning des cours est consultable. Planning mis à jour en temps réel pour être averti des absences de professeurs.

En plus de ce mode de communication, il existe un **carnet de correspondance.**

**Les matières enseignées en 6è:**

Français, Math, Histoire/géo, Anglais (4h/ semaine en 6è ; puis 3h les années suivantes)

EPS (4h/semaine en 6è)

Musique (1h/ semaine)

Art plastique (1h/ semaine)

Sciences et Technologie

Physique (1h/semaine)

**Aide personnalisée :**

En 6è l’aide personnalisée existe dans les matières suivantes :

* Français
* Math
* Sciences
* Anglais quand les classes sont très chargées (+28 enfants) afin de laisser une opportunité aux enfants de classes chargées de s’exprimer en anglais en petits groupes.

**Les options :**

* **Option CHAM :** Classe Horaires Aménagés Musique.( 2,5h / semaine)

Pour les enfants qui suivent un cursus au conservatoire. Y est enseigné : musique, atelier chorale et création musicale.

Pour les enfants non-inscrits au conservatoire, il est possible de faire une demande pour intégrer la classe CHAM. Après avoir monté un dossier de demande d’option CHAM, l’élève est reçu par l’école pour étudier sa motivation.

* **Option Bi-langue** :

Langue possible : Le chinois ou l’allemand. Donc en plus de l’Anglais.

En 6è = 2h / semaine

Puis 2,5h/ semaine jusqu’en 3è

Il faut commencer le chinois ou l’allemand en primaire pour prétendre s’inscrire en classe bi-langue chinois ou allemand (= et ce depuis la réforme).

* **Option Latin :**

2h/ semaine.

* Il est possible de cumuler la classe bi-langue et CHAM mais un enfant ne pourra pas cumuler Bi-langue, CHAM et Latin.
* Les classes avec option (CHAM, Bi-langue, Latin) sont obligatoirement suivies jusqu’en 3è : **C’est un engagement sur 4 ans !!**

**La pause du midi :**

2 services pour les repas du midi : Les enfants ont 1h30 de pause déjeuner.

Les pauses du midi : 11h à 12h30 ou 12h à 13h30

Pendant les pauses déjeuner les enfants ont accès à des activités :

* **Foyer socio-éducatif** : Les parents sont associés aux réunions de ce foyer.

Exemple d’activités créées : Studio Radio Mandel. 15 élèves cette année animent cette radio. L’idée est de diffuser leurs projets sur le web.

D’autres activités peuvent naitre.

* **Centre de documentation et d’information:** 30 élèves maxi par jour peuvent y être accueillis. (réalisation des devoirs, travail en petits groupes)
* **Atelier Chorale :** ouvert à tous les enfants même ceux qui ne sont pas en classe CHAM.

**Les mercredis après-midi :** Association sportive. Les enfants sont pris en charge par leurs professeurs d’EPS (danse, Aviron …).

**AUTRES :**

* ***Les heures de retenue.***

L’élève peut être « collé ». De manière générale ces heures de retenues se font après les cours de 15h30 à 16h30 ou de 16h30 à 17h30.

* ***L’aide aux devoirs*** est proposée aux élèves. Les parents doivent inscrire leurs enfants à Anne Franck ou M. val de Seine.
* ***Absence de professeur*** :

Si l’absence est prévue, les parents sont informés préalablement

Si l’absence n’est pas prévue, les parents reçoivent un SMS tôt le matin. L’enfant devra rester chez lui.

L’ENT : planning consultable en temps réel.

Si l’absence d’un professeur est entre 2 cours : les enfants vont en permanence

Si l’absence d’un professeur est en dernière heure de cours :

- Soit l’enfant à une autorisation parentale pour rentrer chez lui

-Soit l’enfant n’a pas d’autorisation parentale pour sortir et il reste jusqu’à l’heure de sortie prévue dans son emploi du temps initial.

* ***Inscription au collège ?***

Toutes les famille dont l’enfant est sectorisé à G. Mandel, vont recevoir un imprimé à compléter et une affectation de secteur entre le 5 et 10 juin. Les inscriptions se font entre le 12 et le 20 juin.

* ***Natation pour les 6è***
* ***Visite prévue fin d’année scolaire 2017 pour les futurs 6è***
* ***Des voyages sont organisés (Angleterre, Allemagne).***
* **Intervention des Associations de parents d’élèves** :

Associations des parents d’élèves présentes sur le collège :

* API (Association indépendante)
* FCPE
* PEEP

Elues par les P.E.

Elles siègent aux instances suivantes :

* Conseil d’Administration (6 places)
* Conseils de classes avec les délégués de classe
* Commission éducative / Conseils de discipline

La PEEP, FCPE et l’API travaillent ensemble. Affirme que le Collège G.Mandel a une très bonne équipe de professeurs et plus globalement une communauté éducative investie pédagogique. Le collège souffre encore d’une mauvais image du passé mais plus d’évènements indésirables non maîtrisés depuis 2 ans.

**Site Web du Collège à consulter.**

*http://www.clg-mandel-issy.ac-versailles.fr/?Presentation-du-college*